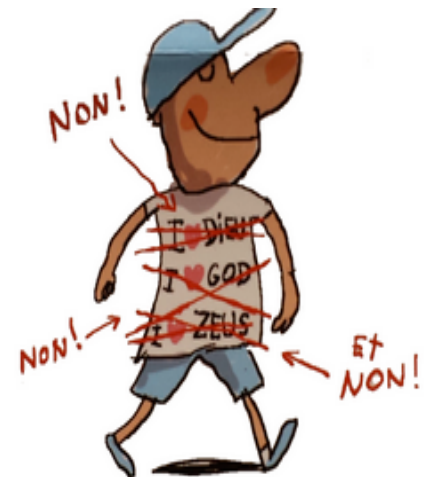






LA CHARTE

DE LA

LAICITE



LA CHARTE

DE LA

LAICITE



LA CHARTE

DE LA

LAICITE



LA CHARTE

DE LA

LAICITE



LA CHARTE

DE LA

LAICITE



LA CHARTE

DE LA

LAICITE



LA CHARTE

DE LA

LAICITE



LA CHARTE

DE LA

LAICITE



LA CHARTE

DE LA

LAICITE





À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. **Partager** les **mêmes connaissances** est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.



Ce **respect** permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de **vivre en paix** **les uns avec les autres.**



La France **n'impose pas** de religion et n'en interdit aucune.



À l'école, tu as le droit de **dire ce que tu penses**, à condition de **respecter les autres**. Les insultes et les mots racistes sont interdits.



L'école te permet **de grandir et de te construire**, en te protégeant des pressions. À l'école, tu apprends à **penser librement et par toi-même.**



En France, les habitants peuvent **exprimer librement leurs idées**, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.



À l'école, **personne n'a le droit de t'insulter et de te faire violence**. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.



La République française veille à **l'application de ses principes** dans toutes les écoles.



La France **considère tous ses habitants de la même façon**, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

11

À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.

10

Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour **faire respecter les principes de la république**. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

12

Aucun élève **ne peut refuser de suivre un enseignement** ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.

13

Aucun élève ne peut refuser de **respecter les règles de l'école** au nom de sa religion.

14

Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de **porter des signes mettant en avant sa religion**.

15

**Tu as tout compris ?
Alors à toi de respecter
et de faire vivre cette charte
dans ton école !**

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

3 La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité** et la **fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

Le memory de la charte de la laïcité

Domaine : EMC

Temps de chaque séance : 30 à 45 minutes

Relations aux programmes :

EMC - Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres- : Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique, la liberté, la fraternité, l'égalité, la laïcité.

Niveau de classe : CM1-CM2

Objectif : Aider à la construction de la notion de laïcité à partir d'un jeu réalisé avec les articles illustrés de la charte.

Déroulement :

Séance 1 : Présentation de l'activité => Situation de jeu

Le jeu :

Il est composé de quarante-cinq cartes :

15 cartes avec dessins illustrant les articles de la charte

15 cartes avec les articles de la charte expliquée aux enfants

15 cartes avec les articles de la charte officielle

NB : On pourra interroger les élèves sur les choix de couleurs et symbole figurant au recto des cartes.

La règle du jeu :

On joue à deux.

Les cartes sont retournées face lisible sur la table. Les élèves sont côte à côte. Les élèves jouent tour à tour et doivent retourner deux cartes identiques.

Si les cartes sont identiques, le joueur les conserve à côté de lui et rejoue.

Si les cartes ne sont pas identiques, le joueur les retourne face cachée de nouveau. C'est alors au joueur suivant de jouer.

Celui qui a retrouvé le plus grand nombre de paires a gagné.

Préalables à la situation de jeu : connaître les vignettes qu'il faudra rapprocher c'est-à-dire chaque article de la charte avec la vignette illustrant le propos.

Un travail d'appropriation est nécessaire :

=> Chaque élève dispose d'un jeu de trente étiquettes (dessins et textes photocopiés) extraites de la charte destinée aux enfants (éditions milan) et doit individuellement essayer de rassembler les paires.

=> Après un temps de recherche individuelle, chaque élève confronte avec son voisin.

=> L'affichage par l'enseignant de l'affiche doit permettre de valider ou d'invalidier les choix.

=> Un temps d'échange oral permet de rappeler les principes forts qui se dégagent de la charte et de mettre le doigt sur les vignettes qui ont pu porter à confusion.

Difficultés envisagées : Difficulté à retrouver certaines vignettes à cause de l'ambiguïté du dessin. Dans ce cas, on peut réduire le nombre de vignettes, donner aux élèves des indices pour aider la recherche.

Séance 2 :

=> Reprise de la phase de manipulation avec jeu.

=> La situation de jeu selon le respect de la règle.

=> Langage oral : difficultés repérées et remédiations envisagées au cours de la séance

Difficultés envisagées : Se remémorer les doublettes. On pourra mettre à disposition des groupes d'élèves l'affiche (format A3). Comme aide à la remémoration pendant la situation de jeu ou réduire la quantité de vignettes.

Séance 3 :

Objectif : S'imprégner du texte de la charte

=> Phase d'appropriation du texte :

Chaque élève dispose de trente vignettes textes : quinze extraites de la charte et quinze extraites de la charte expliquée aux enfants.

NB : L'enseignant aura retiré le numéro de l'article sur chaque vignette pour s'assurer d'une réelle lecture par les élèves ;

Tâche de l'élève : Associer à chaque article, la version « explicitée » extraite de la charte expliquée aux enfants

=> Quand les élèves ont bien compris le sens des vignettes, reprise de la situation de jeu par 2 mais cette fois avec les 15 vignettes dessins et les 15 vignettes articles de la charte.